

## PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, le 19 juin 2008 à 16 h 15.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M<sup>me</sup> Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente du comité exécutif
- M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
- M<sup>me</sup> Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis
- M. François Picard, conseiller de la Ville de Québec

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M<sup>e</sup> Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

### Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

### Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mai 2008

#### **Résolution n° E-2008-47**

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 22 mai 2008.

Adoptée à l'unanimité

### Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

### Adjudication du contrat – Refonte du site Internet de la CMQ

#### **Résolution n° E-2008-48**

De retenir la soumission de Plan de vol, au montant de 19 967,59 \$ taxes incluses, pour la refonte du site Internet de la CMQ, le tout suivant le document d'appel d'offres et l'offre présentée par le soumissionnaire retenu.

Le document d'appel d'offres transmis à tous les fournisseurs invités précisait que la CMQ disposait d'une somme maximale de 20 000 \$ tous frais et taxes inclus pour la réalisation de ce mandat et que toute soumission supérieure à ce montant serait rejetée comme non conforme.

Référence : Mémoire du 11 juin 2008  
Certificat du  
trésorier : Déjà engagé CT-2008-142 (E-2008-39)  
Responsable : Coordonnateur aux communications et aux consultations

Adoptée à l'unanimité

Demande d'aide financière : la Semaine de la navigation et de la relève maritime

**Résolution n° E-2008-49**

D'accorder une aide financière de 2 500 \$ aux Amis de la Vallée du Saint-Laurent pour l'organisation de l'événement *Semaine de la navigation et de la relève maritime* qui se tiendra du 15 au 21 septembre 2008 dans le port de Québec.

Référence : Mémoire du 11 juin 2008  
Certificat du  
trésorier : CT-2008-171  
Responsable : Coordonnateur au développement économique

Adoptée à l'unanimité

Demande de financement à l'événement Marathon des Deux Rives

**Résolution n° E-2008-50**

D'appuyer le Marathon des Deux Rives pour l'organisation de sa 11<sup>e</sup> édition du marathon qui se tiendra sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec le 24 août 2008, en lui accordant une aide financière de 25 000 \$.

D'informer l'organisation du Marathon des Deux Rives ainsi que les Villes de Québec et de Lévis que la contribution de la CMQ doit être comprise comme la contribution monétaire des Villes et MRC du territoire métropolitain à cet événement et que, par conséquent, les Villes et MRC du territoire et en particulier les Villes de Québec et de Lévis n'ont pas à être sollicitées pour une contribution monétaire additionnelle à l'événement.

D'autoriser le président M. Régis Labeaume et le secrétaire-trésorier M<sup>e</sup> Pierre Rousseau et en cas d'absence ou d'empêchement d'agir, la vice-présidente du comité exécutif M<sup>me</sup> Danielle Roy-Marinelli et le directeur général M. Marc Rondeau, à signer l'entente à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 11 juin 2008  
Certificat du  
trésorier : CT-2008-172  
Responsable : Coordonnateur au développement économique

Adoptée à l'unanimité

Plan des grands enjeux – Indicateurs économiques (étude économique comparée)

**Résolution n° E-2008-51**

D'autoriser le président M. Régis Labeaume et le secrétaire trésorier M<sup>e</sup> Pierre Rousseau et en cas d'absence ou d'empêchement d'agir, la vice-présidente du comité exécutif M<sup>me</sup> Danielle Roy-Marinelli et le directeur général M. Marc Rondeau, à signer le protocole de collaboration à intervenir avec PÔLE Québec Chaudière-Appalaches ayant comme objet la mise en commun de ressources afin de produire et diffuser des indicateurs mesurant l'évolution de l'économie de la région métropolitaine de Québec de l'année 2007.

Référence : Mémoire du 9 juin 2008  
Certificat du  
trésorier : CT-2008-173  
Responsable : Coordonnateur au développement économique

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

**Résolution n° E-2008-52**

De prendre acte du bordereau d'information en date du 19 juin 2008 contenant les documents suivants :

- a) Accusé de réception adressé par M. Marc Rondeau, au nom du président de la CMQ, à l'Unité Régionale Loisir et Sport de Québec (URLS) et avis de convocation à la 1<sup>re</sup> rencontre du Comité de suivi suite au Protocole de partenariat intervenu avec la Conférence régionale des Élus et l'Unité Régionale Loisir et Sport de Québec.
- b) Lettre de la Caisse populaire de la Pointe-de-Sainte-Foy informant la CMQ que celle-ci a droit à une ristourne individuelle au montant de 7 178,91 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2007.
- c) Note sur une demande d'avis du MAMR concernant le règlement R.A.V.Q. - 325 de la Ville de Québec modifiant le règlement 207 concernant le schéma d'aménagement de la C.U.Q. relativement aux zones de Plan d'aménagement d'ensemble.

Référence : Bordereau d'information du 19 juin 2008

Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Consultation de la CMQ / Musée national des beaux-arts du Québec

**Résolution n° E-2008-53**

De recommander à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine la nomination de Michel Giroux pour siéger au conseil d'administration du Musée national des beaux-arts.

Référence : Mémoire du 19 juin 2008

Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Les représentantes de la Ville de Lévis, M<sup>me</sup> Danielle Roy-Marinelli et M<sup>me</sup> Anne Ladouceur, s'abstiennent de participer aux délibérations et au vote sur la résolution E-2008-54 qui concerne la Rive-Nord seulement.

Suivi du PGMR : Entente CMM / CMQ pour un tableau de bord

**Résolution n° E-2008-54**

D'autoriser le directeur général M. Marc Rondeau et en cas d'absence ou d'empêchement d'agir le secrétaire trésorier M<sup>e</sup> Pierre Rousseau, à signer le protocole d'entente avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) substantiellement conforme au projet joint en annexe au mémoire du 13 juin 2008 de la conseillère en environnement, pour l'utilisation d'un tableau de bord développé par la CMM permettant de compiler, à l'aide de l'informatique, tous les renseignements nécessaires au suivi du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).

D'autoriser un montant maximal de 25 000 \$ pour les frais financiers relatifs au protocole d'entente.

Référence : Mémoire du 13 juin 2008

Certificat du

trésorier : CT-2008-174

Responsable : Conseillère en environnement

Adoptée à l'unanimité

---

## PROCÈS-VERBAL

-4-

Levée de la séance

Et la séance est levée.

---

PRÉSIDENT

---

SECRETÁIRE